VILLE DE

FRESNES
SUR-ESCAUT

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

06 FEV. 2017

FEVRIER 2017

Sommaire

Préambule
Arrêté municipal
Enregistrement des modifications du PCS
Sigles et abréviations

I – INVENTAIRE ET ANALYSE DES RISQUES COMMUNAUX :

- Le DICRIM (annexe 1)

II – RECENSEMENT DES MOYENS ET ENJEUX :

- Les Enjeux Humains et Economiques
- Les Moyens Humains et Matériels

III – L'ORGANISATION COMMUNALE DE GESTION DE CRISE :

- L'Organisation de l'alerte
- Le Poste de Commandement Communal (P.C.C.)
- Les Fiches « missions de chaque membre »
- Le CARE (centre d'Accueil et de Regroupement)

IV – ANNUAIRE COMMUNAL DE CRISE :

Documents à caractère confidentiel

Annexe 2 : Annuaire de crise

Annexe 3 : Les Fiches « réagir utile » et les fiches « support »

Annexe 4 : Copies intégrales des P.P.M.S.

PREAMBULE

Le cadre juridique :

Instauré par l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile, le PCS est un document de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au PCS, en son article 8, le rend obligatoire dans les communes :
- dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé ;
- comprises dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Il précise également, que ce document doit être réalisé dans les deux ans à compter de la date d'approbation des PPRN et/ou PPI.

Au-delà du strict cadre légal, toutes les communes sont susceptibles d'être soumises à des évènements météorologiques nécessitant une mobilisation d'urgence de la collectivité.

En effet, quelle que soit leur implantation géographique, toutes peuvent être sollicitées pour participer au soutien ou à la sauvegarde de populations évacuées (parfois massivement) à la suite d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur.

Sous cet aspect, le dispositif des plans communaux de sauvegarde est fortement recommandé pour élaborer la réponse adaptée à ces situations.

L'article L.2211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le PCS et qu'il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènements affectant directement le territoire de la commune.

Les Communes membres d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre) peuvent confier à celui-ci l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.

08 FEV. 2007

ARRETE MUNICIPAL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FRESNES-SUR-ESCAUT

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-2 et L2214-4 relatif aux pouvoirs de police du maire ;

Vu la loi n° 2004 - 811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et notamment son article 13 relatif au Plan Communal de Sauvegarde ;

Vu le décret n° 2005 – 1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde et pris en application de l'article 13 de la loi n° 2004 - 811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu le décret n°2005 – 1158 du 13 mai 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2015 ;

Vu la version 1 du Plan Communal de Sauvegarde approuvée en date du 12 juin 2015 ;

Vu la circulaire ministérielle n°2015-205 du 25 novembre 2015 rappelant l'objectif du PPMS

Considérant que la commune de FRESNES-SUR-ESCAUT est exposée à de nombreux risques, notamment les risques majeurs suivants :

- Le risque inondation (PPRi)
- Le risque mouvement de terrain (PPRm)
- Le risque sismique
- Le risque phénomènes météorologiques exceptionnels
- Le risque nucléaire
- Le risque industriel
- Le risque Transport de Matières Dangereuses (TMD)
- Le risque pandémique grippal
- Le risque épizooties
- Le risque engins de guerre
- **Le risque « Attentat »**

00 FEV. 2017

Considérant qu'il appartient au maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

ARRETE

Article 1 : La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune de FRESNES-SUR-ESCAUT est établie à compter du 07 février 2017

Article 2 : le Plan Communal de Sauvegarde est consultable en mairie (au service urbanisme) et sur le site internet de la Ville

Article 3 : le plan communal fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application

Article 4 : une copie du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises à

- Monsieur le Préfet du Nord
- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes
- Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Nord
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie du Nord et/ou Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique
- Monsieur le Commissaire de Police de Condé sur l'Escaut
- Monsieur le Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
- Aux membres du Conseil Municipal

REÇU LE 08 FEV. 2017

Fait le, 07 FEV. 2017

Madame le Maire
Valérie FORNIES

MAIRIE DE FRESNES-SUR-ESCAUT (NORD)

ENREGISTREMENT DES MODIFICATIONS DU P.C.S.

Fiches modifiées	Pages	Modifications apportées	Date
« structure de la cellule communale de crise »		Modifications mineures	07.02.2017
« Recensement des enjeux »		Modifications mineures	07.02.2017
Recensement des moyens »		Modifications mineures	07.02.2017
« Annuaire opérationnel de crise »		Modifications mineures	07.02.2017
« Annexes 4 »		Copie des PPMS de tous les établissements scolaires situés sur le territoire communal	07.02.2017

SIGLES ET ABREVIATIONS

AASC	Associations Agréées de Sécurité Civile
ARS	Agence Régionale de Santé
CARE	Cellule d'Accueil et de Regroupement
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CEDRE	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COS	Commandant des Opérations de Secours
CSP	Centre de Secours Principal
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDPP	Direction Départementale de la Protection des Populations
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EMA	Ensemble Mobile d'Alerte
ERP	Etablissement Recevant du Public
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PCC	Poste de Commandement Communal
PCO	Poste de Commandement Opérationnel
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PMV	Panneau à Message Variable
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPRI	Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRIF	Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
PPRMT	Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RAC	Responsable des Actions Communales
RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
SPC	Service de Prévision des Crues
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TMR	Transport de Matières Radioactives

06 FEV. 2017

L'ALERTE

En cas de menace ou de survenue d'un aléa sur la commune, le Maire doit **alerter** ses concitoyens afin qu'ils se mettent en sécurité en appliquant les mesures de sauvegarde (confinement, ou regroupement en dehors de la zone à risque) définies dans le DICRIM.

Le Maire a également le devoir de les informer sur l'évolution de la situation et de les prévenir de la fin du danger.

Schéma de réception et diffusion de l'alerte

VECTEURS D'ALERTE

Témoin d'un événement
Sapeurs-pompiers
Police / Gendarmerie

INFORME - PREVIENT - SIGNALE

MAIRIE

ou astreinte

00 FEV. 2017

INFORME

MAIRE OU ELU RESPONSABLE

Sur Alerte d'un événement inopiné ou dans le cadre de la vigilance

① Évaluation de la situation et de la nécessité de déclencher le PCS
② Si décision de déclenchement du PCS, demande de lancer l'alerte des populations

MOBILISE - CONTACTE

MEMBRES DU PCC

SDIS

MISE EN PLACE ET ARMEMENT DU PCC

L'alerte des populations

Quand alerter ?
L'alerte doit être déclenchée lorsque le danger est avéré et imminent.
C'est le Maire qui prend la décision d'alerter la population en fonction des éléments dont il dispose pour évaluer la situation.

Qui alerter ?
La population entière doit être alertée, si la menace concerne l'ensemble du territoire communal.
Une partie de la population seulement peut être alertée, si la menace est circonscrite à une partie limitée du territoire communal (zones inondables, lieux publics, campings, etc.).

Comment alerter ?		
MOYEN D'ALERTE	**RESPONSABLE(S) DE LA MISE EN OEUVRE**	**TELEPHONE D'URGENCE (à reporter dans l'annuaire de crise)**
SIRENES IMPLANTEES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	*PCC*	
VEHICULE EQUIPE D'UN HAUT-PARLEUR (ENSEMBLE MOBILE DIFFUSION D'ALERTE)	*OUI*	
CLOCHES		
AUTOMATE D'APPEL (message préenregistré)		
TELEPHONE		
PANNEAUX A MESSAGES VARIABLES (PMV)	Mr COPPIN Philippe	
Radio locale, France Bleu, France télévision		

LE POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

La mission du Poste de Commandement Communal (P.C.C) est d'appuyer le Directeur des Opérations de Secours (D.O.S) pour l'organisation et la coordination des actions de sauvegarde en appui des services de secours.

A ce titre, il alerte l'ensemble des intervenants, constitue les équipes de terrain et leur donne les directives à appliquer. Il maintient les liaisons, avec le D.O.S et C.O.S (cf fiches « Missions de chaque membre »)

Le poste de commandement communal est situé **aux Services Techniques de la ville**

Adresse : 408 rue Edgard Loubry
Salle : réfectoire

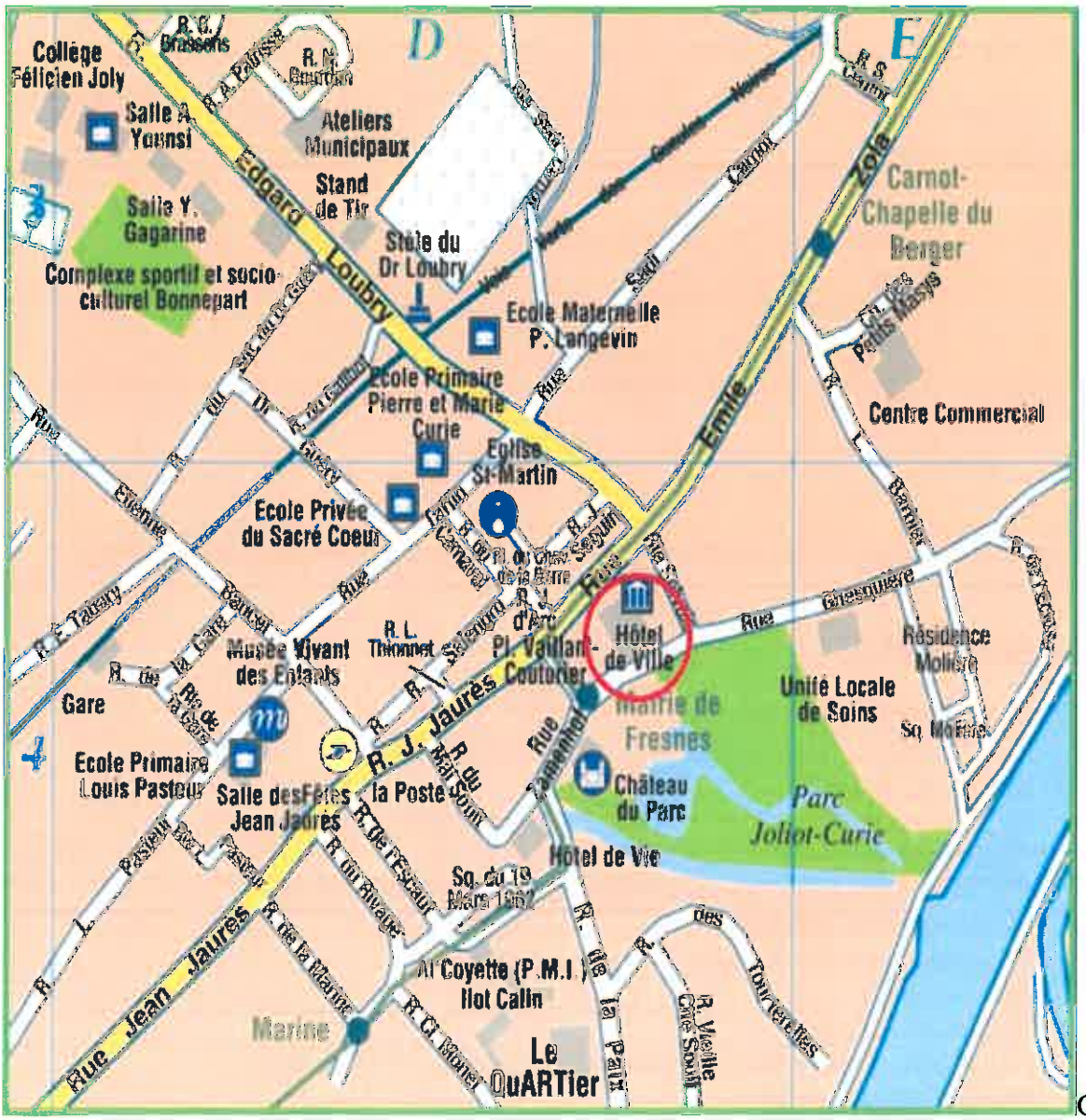

Ou *à l'**Hôtel de Ville***

Adresse : Place Paul Vaillant Couturier
Etage : 1 salle : salle des Adjoints

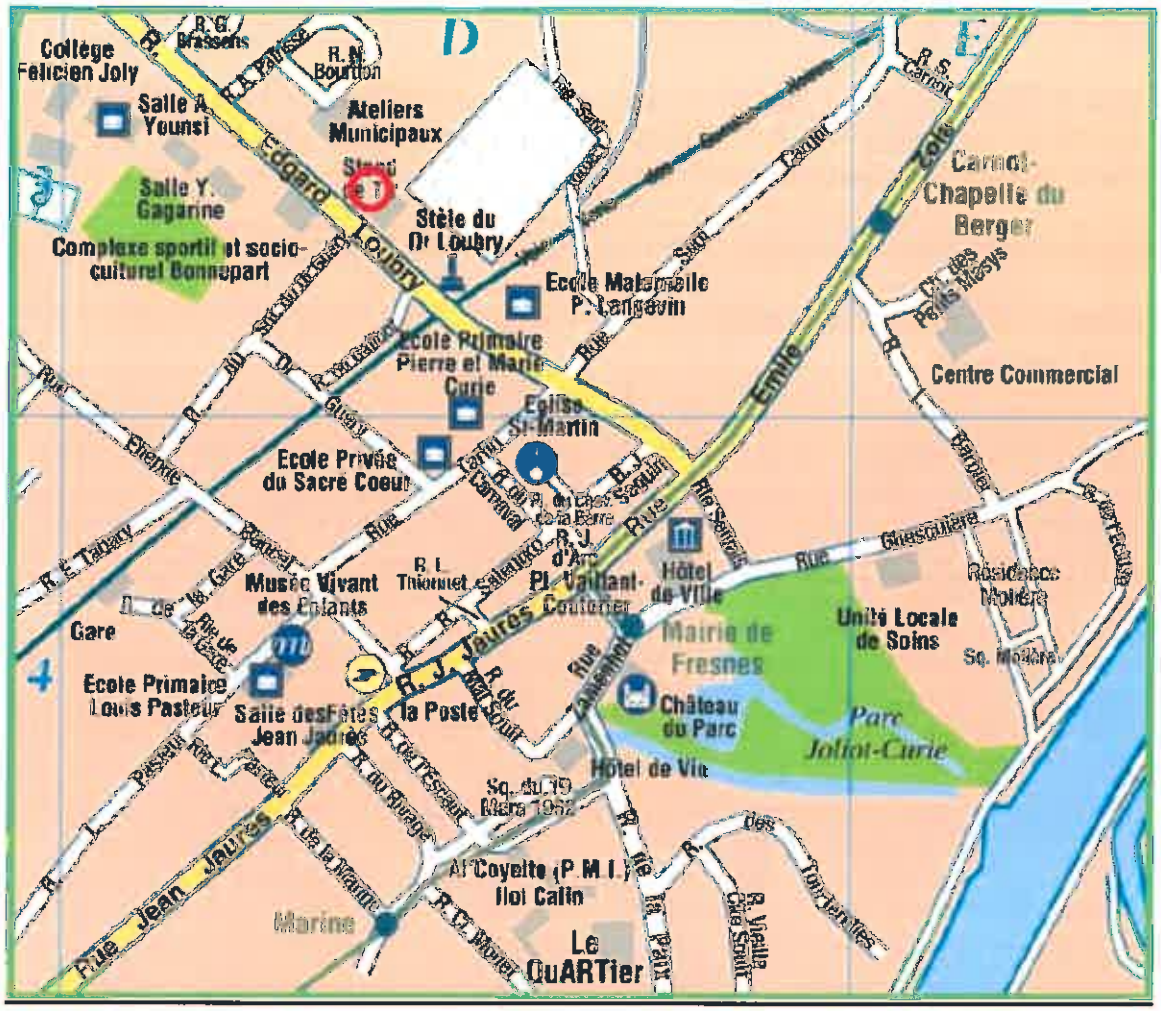

<u>EQUIPEMENT DU P.C.C</u> :

- Un exemplaire à jour du PCS ;
- Plusieurs exemplaires de l'annuaire de gestion de crises ;
- Annuaires, internet;
- Téléphones fixes pour le PCC (Prévoir 1 ligne pour les appels entrants et 1 ligne pour les appels sortants) ;
- Téléphones mobiles et en cas de nécessité moyens alternatifs de communication (radios) ;
- Ordinateur et accès internet ;
- Photocopieur ;
- Télévision et Radio ;
- Fournitures : tableau blanc, imprimante et cartouche d'encre, paper-board, papeterie, tampons
- Un exemplaire des fiches « mission de chaque membre » et des fiches « réagir utile »

06 FEV. 2007

Structure de la cellule communale de crise

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

CHEF DU P.C.C.

MME FORNIES VALERIE
1ER ADJOINT: MR HENRARD JOSE (ASTREINTE: 06.84.60.71.65)

- Analyse la situation
- Conduit l'ensemble des opérations liées au PCS
- Prend les décisions
- Engage les moyens

Référent « Communication »: Mme FORNIES Valérie

RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES

MR DEMORY RAYMOND
SUPPLE ANT :
Mr DOUVRIN Jean-Pierre (DST)

- Veille à la bonne exécution des décisions du Chef du PCC
- Définit les tâches à accomplir
- Evalue les conséquences
- Supervise l'assistance juridique aux victimes

SECRETARIAT

MR LEMAN JÉROME (DGS)
SUPPLEANT : MR MAES FABIEN

- Rédige les arrêtés municipaux
- Assure le secrétariat de crise

CELLULES DE TERRAIN

COMMUNICATION

RESPONSABLE SOUTIEN DES POPULATIONS

MR BARDI RUDY
SUPPLE ANT: MR IBANEZ JÉRÔME

- Information
- Hébergement
- Alimentation
- Aide et réconfort aux sinistrés

Référents « ERP/Lieux Publics » et « Activités économiques » : Mr SWIDERSKI Gilles

RESPONSABLE SOUTIEN LOGISTIQUE

MR SYBILLE JEAN-YVES
SUPPLE ANT: MR HENRARD DAVID

- Mise à disposition des équipements et ravitaillements
- Evacuation
- Transport
- Sécurisation
- Travaux de remise en état

Référent « Voirie » : Mr SWIDERSKI Gilles

LE CARE

Centre d'Accueil et de Regroupement

LIEU D'IMPLANTATION :

Type de bâtiment	Capacité d'accueil	Surface en m²	Adresse	☎ - fax	Équipements	Observations Accès
Salles des sports / Complexe Bonnepart	Salle A : 100 pers	Salle A : 800 m²	409 rue Edgard Loubry	Salle A : 03.27.28.51.24	Salle A : douches, toilettes, vestiaires, chauffage Lits et couvertures (Lieu de stockage : centre culturel Garcia Lorca)	Accès simple entre les Services Techniques et les salles
	Salle B : 200 pers	Salle B : 968 m²		Salle B : 03.27.28.51.21	Communique avec la salle A	Idem

RECENSEMENT DES POPULATIONS ACCUEILLIES AU CARE :

Date et heure d'arrivée au CARE	
COMPOSITION DE LA FAMILLE : **RESPONSABLE** (nom, prénom, date de naissance, sexe, tél portable)	
CONJOINT (nom, prénom, date naissance, sexe, tél portable)	
ENFANT (nom, prénom, âge, sexe)	
ENFANT (nom, prénom, âge, sexe)	
ENFANT (nom, prénom, âge, sexe)	
AUTRE PARENT (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
MOTIF DU DÉPLACEMENT	
BESOINS SPECIFIQUES	
TYPES DE SOINS NÉCESSAIRES	
PARENTS OU PROCHES A CONTACTER (contact, adresse, téléphone)	
LIEU D'HÉBERGEMENT OU DE RELOGEMENT PROPOSÉ (responsable, adresse, téléphone)	
Date et heure de départ du CARE	

C 3 FEV. 2017

RECENSEMENT DES ENJEUX

LES ENJEUX HUMAINS

I – IDENTIFICATION DE LA POPULATION CONCERNEE :

La Commune de FRESNES-SUR-ESCAUT compte **7701** Habitants

II – LIEUX DE FORTE CONCENTRATION :

- Ecole Paul Langevin : 198 rue Edgard Loubry

Directeur : Mr DUBOIS Tel fixe : 03.27.28.51.14

Nombre d'enfants : 242 Nombre d'adultes : 16

Caractéristiques de l'établissement : Toutes les salles de classe sont au rez-de-chaussée

- Ecole Pierre et Marie Curie : 39 rue Taffin

Directeur: Mr HEEMS Tel fixe: 03.27.28.51.11 (06.84.64.69.45)

Nombre d'enfants : 126 Nombre d'adultes : 10

Caractéristiques de l'établissement : Présence de salles de classe au rez-de-chaussée et au premier étage

08 FEV. 2017

- Ecole du Sacré Coeur : 37 rue Taffin

Directeur : Mme DELAMAIDE Tel fixe : 03.27.25.93.29

Nombre d'enfants : 138 Nombre d'adultes : 13

Caractéristiques de l'établissement : Présence de salles de classe au rez-de-chaussée et au premier étage

- Ecole Louis Pasteur : 19 Bis rue Louis Pasteur

Directeur : Mr MONTIGNY Tel fixe : 03.27.28.51.10

Nombre d'enfants : 150 Nombre d'adultes : 13

Caractéristiques de l'établissement : Présence de salles de classe au rez-de-chaussée et au premier étage

- Ecole Daniel Fery : Rue du Bois / Place Henri Durre

Directeur primaire : Mme KULAKOWSKI (03.27.42.60.15)
Directeur maternelle : Mr LABAILLE (03.27.28.51.12)

Nombre d'enfants : 276 Nombre d'adultes : 29

Caractéristiques de l'établissement : Toutes les salles de classe sont au rez-de-chaussée

- Collège Félicien Joly : 683 rue Edgard Loubry

Directeur : Mr HOURRIEZ Tel fixe : 03.27.25.93.30

Nombre d'enfants : 305 Nombre d'adultes : 55

Caractéristiques de l'établissement : Présence de salles de classe au rez-de-chaussée, au premier étage et au second étage

- Centre culturel Garcia Lorca : 409 rue Edgard Loubry

Directeur : Mr MONET (06.73.08.83.13) Tel fixe : 03.27.28.51.27

Nombre d'enfants : 100 Nombre d'adultes : 20

Caractéristiques de l'établissement : Présence de salles au rez-de-chaussée et au premier étage

- L'ilôt calin : 118 Square du 19 mars 1962

Directrice : Mme DELAVAL Amélie Tel fixe : 03.27.47.95.69

Nombre d'enfants : 18 Nombre d'adultes : 8

Caractéristiques de l'établissement : Toutes les salles sont au rez-de-chaussée

- PMI Centre : 118 Square du 19 mars 1962

Directrice : Mme DELAVAL Amélie Tel fixe : 03.27.44.29.61

Nombre d'enfants : 15 à 20 mais non simultanément
Nombre d'adultes : 4

Caractéristiques de l'établissement : Toutes les salles sont au rez-de-chaussée

- Maison de la petite enfance : 118 Square du 19 mars 1962 Tel fixe : 03.27.34.72.78

Responsable : Mme CHMIELEWSKI Sabrina Tel port : 06.32.20.32.23

Nombre d'enfants : 40 Nombre d'adultes : 5

Caractéristiques de l'établissement : Toutes les salles sont au rez-de-chaussée

- PMI Trieux : Place Henri Barbusse Tel fixe : 03.27.28.51.18

Responsable : Mme CHMIELEWSKI Sabrina Tel port : 06.32.20.32.23

Nombre d'enfants : 15 à 20 mais non simultanément
Nombre d'adultes : 4

Caractéristiques de l'établissement : Toutes les salles sont au rez-de-chaussée

- La Frégate : 228 rue Edgard Loubry

Responsable : Mme KOCZOROWCZ Tel fixe : 03.27.30.96.62

Nombre d'enfants : 48 Nombre d'adultes : 7

Caractéristiques de l'établissement : RDC + 1 étage

- Réussite Amitié : 24 rue Maximilien Robespierre

Responsable : Mme DEBREUILLY Elise Tel fixe : 03.27.34.57.38

Nombre d'enfants : 18 à 36 Nombre d'adultes : 20

Caractéristiques de l'établissement : RDC + 1 étage

- L'île aux loisirs : 125 rue Voltaire

Tel fixe : 03.27.34.57.38 (mercredi et samedi uniquement)
Responsable : Mme DEBREUILLY Elise

Nombre d'enfants : 20 Nombre d'adultes : 4

Caractéristiques de l'établissement : RDC

ENTRÉE LIRE
08 FEV. 2017

- A l'étage : 23 rue du Président Salvadore Allendé

Tel fixe : 03.27.34.57.38 (mercredi et samedi uniquement)
Responsable : Mme DEBREUILLY Elise

Nombre d'enfants : 20 Nombre d'adultes : 4

Caractéristiques de l'établissement : RDC

- Unité Local de Soin (ULS) : Tel fixe : 03.27.09.01.01

Astreinte : 06.24.26.37.53 (Mr Galuba et Mr Treteur)

Nombre de patients : 40 Personnel: 50

Caractéristiques de l'établissement : Tous les patients sont au rez-de-chaussée

- Centre Médico-Psychologique : 46 rue Etienne Bancel (appartements thérapeutiques

Responsable : Mr LANOY Alain Tel fixe : 03.27.51.98.00

Nombre de personnes : 18
Caractéristiques de l'établissement : RDC + 1 étage (ascenseur)

Même si cela n'apparaît pas dans ce listing, il ne faut, néanmoins pas oublier les fortes concentrations de population lors des manifestations estivales (carnaval, fêtes de nuit, braderies, brocantes etc…)

LES ENJEUX ECONOMIQUES

I – ZONES D'ACTIVITES COMMERCIALE :

ALDI : 260 rue Jean Jaurès

Référent sécurité : Mr ARCITASA

Tel : 03.27.40.92.56

Ou Mr CAUDRILLIER 03.27.93.24.16

Capacité d'accueil du magasin : 602 personnes

COCCIMARKET : 9 rue de la Gare

Référent sécurité : Mr GROS Max

Tel : 03.27.25.90.18

Capacité d'accueil du magasin : 203 personnes

08 FEV. 2017

II – INSTALLATIONS CLASSEES :

Nom établissement	Code postal	Commune	Régime	Régime Seveso
FORGES DE FRESNES	59970	FRESNES SUR ESCAUT	Autorisation	Non-Seveso
GUIOT SA	59970	FRESNES SUR ESCAUT	Autorisation	Non-Seveso
HAMON D'HONDT SA	59970	FRESNES SUR ESCAUT	Autorisation	Non-Seveso
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE VNF	59970	FRESNES SUR ESCAUT	Autorisation	Non-Seveso

Établissement	Localisation	Tonnages réceptionnés en 2007					Tonnages expédiées en 2007	
		Déchets végétaux (en tonnes)	Biodéchets ménagers (en tonnes)	Boues de stations d'épuration (en tonnes)	Autres déchets [1] (en tonnes)	Total 2007 (en tonnes)	Compost produit (en tonnes)	Refus de compostage (en tonnes)
Recydem	Lourches	45 351	18 060	7 520	10496	81 427	23 012	0
Valnor	Sin-le-Noble	20 248	0	0	0	20 248	10 492	75
Compost du Mazé	Verlinghem	16 140	3 000	0	820	19 960	10 750	
Recyclage des Vallées	Hautmont	18 750	0	0	0	18 750	6 250	20
Terralys	Naves	7 451	320	4 870	3 350	15 991	4 176	
Coved	Dunkerque (Petite-Synthe)	8 409	4 867	48		13 324	4 193	1 801
Carbiolane	Sequedin	6 927	6 077	0	127	13 131	0[2]	
TVD	Fresnes-sur-Escaut	12 295	0	0	0	12 295	3 207	18
Terenvi	Winnezeele	12 074	0	0	0	12 074	8 400	2 000
Agricompost Nord	Spycker	4 000	0	1 000	3 500	8 500	2 975	
SIROM des Flandres	Wormhout	7 525	0	0	0	7 525	2 610	0
Paccou	Lederzeele	2 500	0	1 000	2 200	5 700	5 000	400
SMICTOM Région des Flandres	Strazeele	4 948	0	0	0	4 948	1 730	
Agricompost Cambrésis	Élincourt	3 550	0	0	0	3 550	2 150	60
Baudelet	Blaringhem	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL Nord		170 168	32 324	14 438	20 493	237 423	84 945	

Forges de Fresnes : 80 rue louis Pasteur

Référent sécurité : Mr GABELLE Albert

Tel : 03.27.25.22.53

Nombre de personnes au sein de l'entreprise : 40

S.A GUIOT : 102 rue Etienne Bancel

Référent sécurité : Mme CLEMENT Laetitia

Tel: 03.27.25.90.14

Nombre de personnes au sein de l'entreprise : 40

S.A HAMON D'HONDT : 1524 rue de la Paix

Référent sécurité :

Tel :

Nombres de personnes au sein de l'entreprise :

VNF : Terrain de dépôt n°13 délimité par les RD 954, 935A et l'Escaut canalisé

Référent sécurité : Jean-Pierre DEFRESNES (175 rue Ludovic Boutleux, BP 30820, 62408 Béthune cedex)

Tel: 03.20.17.19.60

SCI JAURES FRESNES (anciennement TVD) : 274 rue Jean Jaurès

Référent sécurité : Mr MAES Ronald

Tel: 03.27.20.26.82

Nombres de personnes au sein de l'entreprise : 3

08 FEV. 2017

RECENSEMENT DES MOYENS

Les Moyens Humains

LA MAIRIE :

Elus, conseillers, secrétaires, techniciens…

Service	Nom / Prénom du Responsable	Effectifs	☎ - fax
Elus / Conseillers	Mme FORNIES Valérie	29	Astreinte : 06.84.60.71.65
Personnels Administratif	Mme CORNU Gaëlle	20	03.27.28.51.32
Personnels S.T et E.V	Mr DOUVRIN Jean-Pierre Mr BARDI Fabrice Mr DUPLOUY Emmanuel	25	Astreinte 06.77.04.07.22
Personnels Centre de Loisirs / Petite enfance	Mr MONET Johann	12	03.27.28.51.27
Personnels Entretien	Mme BLAISE Lucy	24	03.27.28.51.41
Personnel CCAS	Mr IBANEZ Jérôme	7	03.27.28.51.39

08 FEV. 2017

Moyens de transport / engins de travaux communaux :

Nature	Capacité de transport ou caractéristiques	Lieu de garage et localisation des clés	Observations
Citroën Jumper	9 places	ST	*Mini-bus*
Dacia Logan	/	Cour de la Mairie	*Véhicule pour P.M.R*
Dacia (Blanche)	5 places	Cour de la Mairie	
Fiat Ducato	3 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Fiat Ducato	3 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Ivéco Empirol	3 places	ST	*Véhicule de chargement*
Renault Kangoo	2 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Renault Master	3 places	ST	*Véhicule de chargement*
Fiat Ducato	3 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Renault Kangoo	2 places	ST	*Véhicule utilitaire*

Renault Kangoo	2 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Renault Kangoo	2 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Dacia Logan	2 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Fiat Scuddo	3 places	ST	*Véhicule utilitaire*
Ivéco double cabine	3 places	ST	*Véhicule de chargement*
Renault Poids Lourd	3 places	ST	*Véhicule de chargement*

LA BRIGADE MUNICIPALE :

Service	Nom / Prénom du Responsable	☎ - fax
ASVP	Mr CANIVET Philippe	03.27.28.51.48
ASVP	Mr BELONY Jean-Rémy	03.27.28.51.38
Administratif	Mr VERSCHUEREN Jean-Louis	03.27.28.51.53

Moyens de transport :

Type de véhicule	Capacité de transport	Lieu de garage et localisation des clés	Observations
Peugeot 106	5	Cour de la Mairie	
Dacia (bleue)	5	Cour de la Mairie	

LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE :

Structure d'appartenance	Nom / Prénom du Responsable	Effectifs	☎ - fax
Croix Blanche	Rattachement à la convention en cours		

Moyens de transport / engins de travaux :

Nature	Capacité de transport ou caractéristiques	Lieu de garage et localisation des clés	Observations

REÇU LE
08 FEV. 2017

LES MOYENS HUMAINS PRIVES :

Compétence	Nom / Prénom	Adresse	☎ - fax
SARL Les frères Montier	Mr MONTIER Gaylord	230 rue Jean Jaurès	03.27.41.37.08
SAS BTP du Hainaut	Mme SOEN CÉLINE Mr ROSATI NICOLAS	zone artisanale SOULT	03.27.25.97.66
Ambulance DEMOLLE	Mr DEMOLLE Michel	36 Champ du Moulin	03.27.6.19.00
SARL MAZZOLINI	Mr MAZZOLINI Dimitri	72 Bis rue Emile Zola	03.27.25.92.28

REÇU LE
08 FEV. 2017

Moyens de transport / engins de travaux : transports, travaux publics, véhicules et engins, ambulances :

Nature	Propriétaire Entreprise Adresse	Lieu de garage et localisation des clés	Observations

Les Moyens Matériels

LA MAIRIE :

Matériels de logistique communaux : (sécurité, balisage, entretien, groupe électrogène...)

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations
Matériels espaces verts	ST	/
Barrières	ST + Ancien établissement Bary Matériaux	/
Compresseur INGEROLL	ST	/
Chapiteau	ST	/
Tracteur John Deere	ST	*engin de chargement, équipé pour le sablage*
Tracteur Hurlimann	ST	
Balayeuse HAKO	ST	*Ramassage des déchets*
Glouton	ST	*Ramassage des déchets*
Remorque Hubière	ST	/
JCB (1 CX)	ST	*engin de chargement et de terrassement*
JCB (3 CX)	ST	*engin de chargement et de terrassement*
Dameuse	ST	/
Remorque Porte-Engins (Lider)	ST	/
Remorque Porte-Engins	ST	/
Remorque Hubière	ST	/
Tine à Eau	ST	/
Clark	ST	*Engin de levage*

LA BRIGADE MUNICIPALE :

Matériels de logistique : (sécurité, alerte, sonorisation...)

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations
Sonorisation mobile	Achat en cours	

LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE :

Matériels de logistique: (espaces verts, groupe électrogène, moyens radio...)

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations

08 FEV. 2017

LES MOYENS MATERIELS PRIVES :

Matériels de logistique : (sécurité, balisage, entretien, groupe électrogène...)

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations

Les Moyens d'Accueil, d'Hébergement et de ravitaillement

Les Ressources publiques :

Etablissement	Capacité d'Accueil	Capacité d'Hébergement	Capacité de Ravitaillement	Adresse et Téléphone
Salle des sports Albert Younsi	100 personnes	oui	oui	03.27.28.51.21
Salle des sports Youri Gagarine	200 personnes	oui	oui	03.27.28.51.24

Total des capacités	300			

Les Ressources alimentaires :

Nom de l'établissement	Adresse	☎ - Fax
Magasin ALDI	260 rue Jean Jaurès	03.27.93.24.16
Magasin COCCIMARKET	9 rue de la Gare	03.27.25.90.18

ANNUAIRE OPERATIONNEL DE CRISE

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

N° d'urgence européen **: 112**

06 FEV. 2017

Police : **17**

Commissariat de Condé-sur-l'Escaut : **03.27.19.33.70**

Centre Hospitalier de Valenciennes : **03.27.14.33.33**

Sous-préfecture de Valenciennes : **03.27.14.59.59**

Préfecture du Nord : **03.20.30.59.59**

Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole : **03.27.09.60.96**

Mairie de FRESNES-SUR-ESCAUT : **03.27.28.51.51**

Astreinte Elus: **06.84.60.71.65**

Astreinte service Technique : **06.77.04.07.22**

ErDF : **09.72.67.50.59**

Dépannage : **0810.333.159**

GrDF : **03.27.36.90.60**

Dépannage : **0800.473.333**

Eau & Force (urgence) : **09.77.401.122**

S.I.A.R.C. : **03.27.20.13.80**

Conseil Général : **03.59.73.59.59**

Poste central de sécurité : **03.59.73.69.99**

Equipement (Conseil régional) : **03.27.21.68.18**

Urgence : **06.82.48.58.51**

DREAL Nord-Pas-de-Calais : **03 20 13 48 48**

Centre Antipoison : **01.40.05.48.48**

Centre de Déminage d'Arras: 03.21.21.20.55

SPA Marly : **03.27.20.01.40**

Astreinte : **06.33.26.43.94**

Météo France : **32 50*** (* prix d'un appel: 1,35 € TTC par appel puis 0,34 € TTC par minute) ou sur **www.meteo.fr**

ANNUAIRE TELEPHONIQUE DES ASSOCIATIONS

nom	prénom	Association	tel	port

JOLY	Bruno	Président ASSOCIATION ESPOIR	03 27 26 77 33	
BACCHIDU	Antonella	présidente d'Angels Zumba		
BLANCHAR	Robert	Président des Peintres du temple de l'amour	03 27 23 09 49	
BOSIO	Bertrand	Président de l'association Le Chat Bleu	06 51 75 85 50	
BOSQUET	Estelle	Présidente du Tennis Club Fresnois		
BOUEZ	Andrée	Présidente des DOIGTS DE FEE	06 11 69 41 59	
BOURDIM	nassar	Secrétaire du club HAKKO DEN SHIN RYU		
BRUGGEMAN	Daniel	Président des anciens combattants ACPG-CTAM	06 18 29 37 66	06 52 97 49 95
CARDON	Dominique	Président Handirêve du Pays de Condé	06 80 20 69 10	
CARRE	Wilhelmine	Présidente EDUCATION PHYSIQUE FEMININE	03 27 26 07 06	
CAUDOUX	Denis	Président du JUDO CLUB FRESNOIS	06 19 32 35 97	06 75 08 76 75
CAUDOUX	Denis	Président de l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS		
CHOLET	Nicole	Président Che Val d'Escaut		
COUVELAERE	Florent	Président du VOLLEY CLUB FRESNOIS	03 27 28 02 73	06 48 29 54 39
DAMIEN	Lucia	Les Restos du cœur		
DEMORY	Michel	Président CHASSE COMMUNALE FRESNOISE	03 27 26 05 65	
DEPREZ	Michael	Président de U.S. CAR & BIKE PASSION	06 67 82 68 34	
DETRIVIERE	Julien	Président d'AMICALEMENT NOTRE	06 43 80 53 41	
DILBAITYS	Jacky	Président des Trompettes Fresnois	06 42 22 82 12	
DOULIEZ	William	Président de la CHASSE FRESNOISE	03 27 34 76 67	
FOLIE	Christiane	Présidente du CLUB DES ANCIENS DE FRESNES CENTRE	03 27 34 76 67	
FORNASARI	Cécile	Présidente de l'AMAP du Pays de Condé		
FOULON	Valentin	Président Association NAD Airsoft	06 71 37 27 60	
GILBERT	Nathalie	Président de FRESNES HAND BALL		
GOUY	Jean Marie	Président ASSOCIATION MERCURE	03 27 34 64 24	
GUENIN	Jean Claude	Association des Comités de Quartier	06 81 68 36 90	
GUENIN	Jean-Claude	Président des Amis du Trieu	06 81 68 36 90	
HANOT	Elodie	Présidente de l'association du refuge animal	06 26 22 42 18	
HAOUAM	Hamed	Président du Centre Socioculturel		
HARDENNE	Jérôme	Président de BCH Carnavalesque	06 17 14 32 50	
HENRARD	José	Président ASSOCIATION DU CARNAVAL DE FRESNES	06 77 04 07 27	
HENRARD	Marie Claude	Présidente Evasion Détente Culture	03 27 26 17 31	
HOURIEZ	Alain	Présidente Association sportive du collège	03 27 25 93 30	
IGLESIAS	Georges	Président des Aînés du Trieu	06 37 47 97 96	
JASIK	Jean Jacques	Président de FRESNES VILLE ET QUARTIERS	03 27 49 19 60	
KRINCKET	Pascal	Président du TENNIS DE TABLE FRESNOIS	06 89 28 62 59	06 16 92 46 18
LAFON	Xavière	Présidente du MUSEE VIVANT DES ENFANTS		
LAIDOUNI	Farid	Président de la Boxe Thaï	06 78 51 76 96	
LAMBOUR	Mélanie	Présidente de K-DANSE	06 15 78 87 61	
LEGRAND	Joëlle	Présidente KARATE CLUB	06 07 55 39 48	
LELEU	Jean-Marie	Président Les Atomic's	06 03 53 06 83	
LEQUINT	Alain	Président du Cyclo Club Fresnois	03 27 23 91 58	06 81 83 65 48
MALAISE	Mathieu	Président de la Guilde des chevaliers du Hainaut	03 27 46 44 73	
MANIEZ	Marie-Thérèse	Présidente de Typo-Art	06 77 04 07 13	06 25 11 88 87

MANNIEZ	Albert	Président du CANARI-CLUB FRESNOIS	03 27 42 82 65	06 80 20 69 10
MARECAUX	Mathilde	Présidente de l'UCALFE	09 53 57 30 38	
MASSON	Jeanine	Présidente de De fil en aiguilles	03 61 32 32 67	06 37 26 25 47
MENDICINO	Elio	Président LA FRESNOISE	03 27 34 57 01	03 27 34 64 33
MITEV	Mélissa	Ungo Capoera France	06 24 37 48 35	
MOYAUX	Didier	Président des LOISIRS FRESNOIS		06 63 21 68 86
MUREZ	Karine	Trésorière de l'association Monika Dance	06 62 36 48 72	
OLLIVIER	Mme	SECOURS CATHOLIQUE		
OUYED	Francis	Président de la SOCIETE DE CHASSE DES MINEURS	06 86 89 26 37	
PARENT	Rémy	Président Le SANDRE FRESNOIS	06 62 60 34 85	
POTELLE	Magaly	Trésorière des ACPG-CATM ET TOE	06 18 29 37 66	
POUILLE	Patricia	Présidente du SECOURS POPULAIRE	06 41 95 74 53	
SCHEFFERZICK	Fernande	Présidente HARMONIE MUNICIPALE VIEUX-CONDE/FRESNES	03 27 40 12 22	
SKRZYPCZAK	Damien	Président de Fresnes Futsal Club		06 87 61 98 33
SKRZYPCZAK	Ursula	Directrice du Centre Socioculturel	03 27 34 57 38	
SYBILLE	Jean-Yves	Président des SCOUTS DE FRESNES	03 27 35 99 97	06 68 44 13 48
TARDIE	Giuseppina	Présidente de GYMDANS MODERN' MUSIC	03 27 26 02 19	06 75 86 61 97
TAVERNE	Marie	Présidente A.P.E.L. ECOLE DU SACRE COEUR	03 27 25 93 29	
THERET	Christophe	Président des AMIS ET HUTTIERS DU BATEAU FLAMAND	03 27 35 45 02	06 16 80 45 96
VALIN	Robert	Président de l'association ASTUCE	03 27 34 71 32	06 68 19 03 31
VALIN	Robert	Président des AMIS DU VIEUX FRESNES	03 27 34 71 32	06 68 19 03 31
VAN HEDDEGEM	Gérard	Président AIDE ET LOISIRS DES FAMILLES FRESNOISES	09 52 77 38 12	06 95 96 14 88
VERNET	Patrick	Président du STADE FRESNOIS	03 27 25 27 15	06 70 67 17 56
WALLET	Jean Claude	Trésorier de la SOCIETE DE TIR "LA MOUCHE"	03 27 47 35 68	06 95 14 32 70

ANNUAIRE TELEPHONIQUE MAIRIE

			Raccourcis		
Nom/Prénom	Bureau	GSM	Bureau	GSM	Adresse électronique

ACCUEIL/STANDARD	**03.27.28.51.51**		**151**		
SECRETARIAT DU MAIRE					
Mme le Maire	03.27.28.51.30	06.80.75.51.75	130	*3130	valerie.fornies@gmail.com
Jérôme LEMAN	03.27.28.51.31	06.81.18.00.40	131	*3131	jleman@fresnes-sur-escaut.fr
Gaële CORNU	03.27.28.51.32		132		mairie@fresnes-sur-escaut.fr
Laëtitia CUCCHIARA	03.27.28.51.33		133		secretariat@fresnes-sur-escaut.fr
FAX MAIRIE	**03.27.28.51.52**				
ADJOINTS & CONSEILLERS MUNICIPAUX					
Jean-Michel MARIN	03.27.28.51.34	06.77.04.07.34	134	*3134	jmmarin@fresnes-sur-escaut.fr
Marie Thérèse MANIEZ	03.27.28.51.35	06.77.04.07.13	135	*3140	mtmaniez@fresnes-sur-escaut.fr
Nathalie LYSIAK		06.77.04.07.19		*3219	nlysiak@fresnes-sur-escaut.fr
Marie-Claude THIEME		06.81.67.12.15		*3215	mcthieme@fresnes-sur-escaut.fr
Anne-Marie DELCROIX	03.27.28.51.36	06.81.46.47.46	136	*3203	amdelcroix@fresnes-sur-escaut.fr
Eladio ROJAS		06.73.25.68.05		*3236	erojas@fresnes-sur-escaut.fr
José HENRARD	03.27.28.51.37	06.77.04.07.27	137	*3137	jhenrard@fresnes-sur-escaut.fr
Jean-Yves SYBILLE	03.27.28.51.58	06.77.04.07.30	158	*3201	jysybille@fresnes-sur-escaut.fr
Colette FAUVEAUX		06.86.52.87.49		*3249	cfauveaux@fresnes-sur-escaut.fr
Rudy BARDI	03.27.28.51.62	06.22.87.34.29	162	*3262	rbardi@fresnes-sur-escaut.fr
Christophe HECHT	03.27.28.51.62	06.16.17.29.35	162	*3235	checht@fresnes-sur-escaut.fr
Alain DERUCHE		06.81.07.15.07		*3209	alain.deruche@sfr.fr
Raymond DEMORY		06.80.31.03.31		*3205	raymond.demory@sfr.fr
Bernard SKRZYPCZAK		06.82.24.90.24		*3224	bskrzypczak@fresnes-sur-escaut.fr
Marie-Dominique SKRZYPNIAK		06.80.57.40.57		*3202	mdskrzypniak@fresnes-sur-escaut.fr
ASTREINTE ELU		**06.84.60.71.65**		***3465**	
C.C.A.S					
Jérôme IBANEZ	03.27.28.51.39	06.85.02.39.55	139	*3139	jibanez@fresnes-sur-escaut.fr
Agnès REGUEME	03.27.28.51.40	06.68.97.52.98	140	*3140	aregueme@fresnes-sur-escaut.fr
Fabienne COCHETEUX	03.27.28.51.44		144		ccas@fresnes-sur-escaut.fr
Axelle RUELLE	03.27.28.51.45		145		
Amandine LEROUX	03.27.28.51.57		157		aleroux@fresnes-sur-escaut.fr
Cécile CATALANO	03.27.28.51.65		165		ccatalano@fresnes-sur-escaut.fr
COMPTABILITE / RH / PAYE					
Fanny SALVENIAC	03.27.28.51.41		141		comptabilite@fresnes-sur-escaut.fr
Christophe REGNAULT	03.27.28.51.64		164		facture@fresnes-sur-escaut.fr
Claudia DEZOTEUX	03.27.28.51.42		142		drh@fresnes-sur-escaut.fr
ETAT CIVIL					
Delphine ROBERT	03.27.28.51.54		154		drobert@fresnes-sur-escaut.fr
Sylvie GRAJEWSKI	03.27.28.51.55		155		etatcivil@fresnes-sur-escaut.fr
URBANISME					
Fabien PELABON	03.27.28.51.47		147		urbanisme@fresnes-sur-escaut.fr
Fabien MAES	03.27.28.51.67		167		
POLITIQUE DE LA VILLE					
Jean Rémy BELONY (ASVP)	03.27.28.51.38		138		asvp@fresnes-sur-escaut.fr
CULTURE					
Franck JASIK	03.27.23.07.42	06.77.04.07.29		*3329	fjasik@fresnes-sur-escaut.fr
Dorothée PERY					dpery@fresnes-sur-escaut.fr
AFFAIRES GENERALES / CEREMONIES					
Jean Louis VERSCHUEREN	03.27.28.51.53	06.75.41.06.53	153	*3153	
Philippe CANIVET	03.27.28.51.48	06.31.82.97.91	148	*3148	asvp@fresnes-sur-escaut.fr
Nadine FAUTHIER			156		accueil@fresnes-sur-escaut.fr
Tomasina TOIA (Service Fête)	03.27.28.51.51	--> (Poste 257)	257		ceremonies@fresnes-sur-escaut.fr
FAX GRANDS BUREAUX	**03.27.28.51.56**				

SERVICE COMMUNICATION / INFORMATIQUE					
Philippe COPPIN	03.27.28.50.56	06.84.50.51.05	256	*3405	communication@fresnes-sur-escaut.fr
Stéphanie CHMIEL	03.27.28.51.50		150		reflets@fresnes-sur-escaut.fr
David HENRARD	03.27.28.51.60	06.28.05.34.54	160	*3160	dhenrard@fresnes-sur-escaut.fr
DIVERS / PERMANENCE					
Salle de réunion			100		
Salle des Mariages			101		
Permanence RDC			169		

0 8 FEV. 2017